

Projet d'établissement

Petite crèche - 24 places

4 rue de l'Aurore - Montaigu - 85600 MONTAIGU-VENDÉE

02 51 98 95 89 | crechemontaigu@montaigu-vendee.com

www.montaigu-vendee.com



SOMMAIRE

PROJET D'ACCUEILp.3

PROJET EDUCATIF.....p.7

PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE.....p.24

Présentation de l'Etablissement :

La petite crèche de Montaigu, Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant, a ouvert le 6 septembre 2010. Son ouverture a été autorisée par le Président du Conseil Départemental.

Elle est située :
4, rue de l'aurore
Montaigu
85600 MONTAIGU-VENDEE
Tél : 02-51-98-95-89
crechemontaigu@montaigu-vendee.com

Le gestionnaire est Monsieur le Maire de Montaigu-Vendée :
Place de l'Hôtel de ville
85600 MONTAIGU
Tél. : 02-51-09-21-21

PROJET D'ACCUEIL

La petite crèche de Montaigu est un lieu d'accueil et d'éveil pour les enfants âgés de deux mois et demi à 5 ans (non scolarisés). Elle permet aux familles de confier leur jeune enfant à une équipe de professionnels de la petite enfance dans un cadre sécurisant et adapté.

La petite crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7H à 19H.
Elle est ouverte toute l'année sauf le vendredi de l'Ascension, deux semaines en juillet-août et une semaine pendant les vacances de Noël.
En complément des périodes de fermeture, des temps pédagogiques annuels pourront être proposés à l'équipe.
Un calendrier des dates de fermeture annuelles sera systématiquement transmis aux familles et affiché dans le hall d'accueil à chaque rentrée scolaire.

La petite crèche permet d'accueillir dans un même lieu et en même temps les enfants de façon régulière ou occasionnelle.

La capacité d'accueil et les modalités d'inscription :

Le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément est de 24 avec la possibilité d'un dépassement de 15% si la capacité d'accueil sur la semaine ne dépasse pas les 100%.
Les enfants sont accueillis en un seul groupe d'âge mélangé.

- 20 places sont réservées pour l'accueil régulier :

Cet accueil est exclusivement réservé aux enfants de la commune de Montaigu-Vendée. L'inscription est soumise à un passage préalable en commission d'admission (cf règlement de fonctionnement). Un contrat est signé entre la crèche et la famille indiquant la période concernée ainsi que les jours et heures d'accueil de l'enfant.

Le contrat peut être d'une durée minimum de 1H/semaine. Il n'y a pas de durée maximum. Cependant, pour le bien-être des enfants, un accueil de plus de 10 heures par jour n'est pas recommandé pour leur développement psycho-affectif.

Pour les mêmes raisons, les contrats de plus de 45 heures sont à éviter, la vie en collectivité étant fatigante pour un jeune enfant.

Il sera conseillé aux familles ayant besoin d'un contrat avec un volume d'heures important de faire prendre régulièrement des congés à leur enfant dans la mesure du possible (ex : quelques jours toutes les 7-8 semaines, sur le même rythme que les vacances scolaires).

- 3 places sont réservées pour l'accueil occasionnel :

L'admission est faite par la Directrice de la structure ou son adjointe avec une priorité établie pour les enfants domiciliés à Montaigu-Vendée puis les enfants des autres communes.

Les réservations s'effectuent à la demi-heure dans un délai d'une semaine à l'avance pour les habitants de Montaigu-Vendée et la veille pour le lendemain pour les enfants des autres communes.

Afin de permettre à un maximum de familles de bénéficier de ce service, la Directrice et son adjointe réguleront la fréquence des accueils et le volume d'heures hebdomadaire maximum possible.

Il est conseillé que chaque enfant vienne au moins 1 fois/semaine afin de maintenir le bénéfice de la période d'adaptation (reconnaitre les lieux et les personnes d'une fois sur l'autre). Lorsqu'il y a beaucoup de demandes, chaque enfant peut venir 2 fois/semaine maximum à la petite crèche, que ce soit pour quelques heures ou pour la journée.

- 1 place est réservée pour l'accueil d'urgence :

Cet accueil est exclusivement réservé aux enfants de la commune de Montaigu-Vendée. L'admission est faite par la Directrice après accord du Président de la commission d'admission et avis du référent santé et accueil inclusif si besoin.

Un dossier d'inscription est complété pour tout accueil.

Il est composé de deux parties : le dossier famille et le dossier médical.

Toute inscription est conditionnée à la remise de ces deux dossiers complétés et signés.

Afin de pouvoir être accueilli, l'enfant doit être à jour de ses vaccinations obligatoires.

Le public accueilli :

Tous les enfants sont accueillis.

Une attention particulière est portée par l'équipe professionnelle à l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Un rendez-vous d'accueil avec la directrice permettra d'identifier si des dispositions individuelles doivent être mises en place.

Les représentants légaux ont ensuite un temps d'échange avec le référent santé et accueil inclusif qui étudiera avec eux les dispositions pratiques à mettre en place lorsque l'enfant sera présent dans la structure.

Si l'état de santé de l'enfant le nécessite, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille et le référent santé et accueil inclusif de la crèche.

Le référent santé et accueil inclusif veillera par la suite à accompagner l'équipe dans la mise en œuvre de ce projet.

La commission d'admission attribue un critère de priorité à la demande de place en accueil régulier pour un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique.

L'équipe professionnelle :

L'équipe de la crèche est composée de professionnels de la petite enfance diplômés :

- 1 éducatrice de jeunes enfants directrice,
- 1 éducatrice de jeunes enfants adjointe à la direction,
- 3 auxiliaires de puériculture,
- 4 animateurs petite enfance.

La direction de la structure est assurée par une éducatrice de jeunes enfants. Celle-ci est également directrice de la micro-crèche de Saint-Hilaire-de-Loulay.

Elle assure la responsabilité de la structure en termes d'organisation générale (planning, accueil des parents, contrats...). Elle assure également l'animation globale de l'équipe ainsi que la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité. Elle veille à la sécurité et au bien-être des enfants.

Le temps de travail de la directrice en administratif peut être modulé sur la semaine en fonction des périodes et des besoins de l'établissement. Elle est présente à la petite crèche au minimum 17.5H/semaine.

Lorsque la directrice est absente de la structure pour réunions, formations, congés annuels, maladie ou repos hebdomadaire, la continuité de la fonction de direction est assurée par l'éducatrice de jeunes enfants ou une auxiliaire de puériculture si cette dernière est absente.

La directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants diplômée d'Etat, accueille et accompagne les enfants au quotidien, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec les familles. Elle veille à la sécurité et au bien-être des enfants.

Elle contribue à leur épanouissement et à leur autonomie, au sein du groupe et dans son environnement. En créant un environnement bienveillant, riche et motivant, elle permet l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant. Elle contribue ainsi à leur éveil, à leur socialisation et à leur inclusion sociale.

La directrice adjointe est garante du projet d'établissement et encadre l'équipe de professionnels au quotidien en complémentarité de la Directrice. Elle propose et suit les projets pédagogiques de la crèche.

Elle assure la continuité des fonctions de direction en l'absence de cette dernière.

Les auxiliaires de puériculture accueillent et accompagnent les enfants au quotidien. Elles sont en relation avec les familles. Elles veillent au bien-être physique et psychique des enfants. Elles favorisent le jeu libre tout en proposant des ateliers d'éveil. Elles travaillent en équipe pluridisciplinaire. Leurs connaissances en puériculture apportent une complémentarité enrichissante avec le positionnement de l'éducatrice. Elles assurent la continuité des fonctions de direction en l'absence de cette dernière.

Les animateurs petite enfance accueillent et accompagnent les enfants et leurs familles au quotidien. Ils veillent au bien-être physique et psychique des enfants. Ils favorisent le jeu libre tout en proposant et animant des ateliers d'éveil. Les animateurs ont également la charge de l'entretien des locaux, du matériel, du linge et du service des repas. Ils travaillent en équipe pluridisciplinaire.

Le référent santé et accueil inclusif intervient à la crèche à hauteur de 20 heures annuelles au minimum dont 4H/trimestre.

Il est titulaire du Diplôme d'Etat de médecin, d'Infirmier ou de puéricultrice.

Il travaille en collaboration avec les professionnels (directrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture) de l'établissement, les professionnels du service de la PMI et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap.

En accord avec les représentants légaux, il peut consulter le médecin traitant de l'enfant ou procéder à un examen de ce dernier afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.

Ces différentes formations permettent un travail pluridisciplinaire très riche.

Au-delà de leur formation initiale respective, chaque professionnel est doté de compétences individuelles permettant de proposer aux enfants une diversité d'ateliers d'éveil dans des domaines divers tel qu'artistique, sportif, culturel, ...

Les valeurs partagées fondant le projet éducatif et les compétences de chacun contribuent à enrichir les propositions faites aux enfants.

Tout au long du parcours professionnel, des formations continues sont proposées à l'équipe : formation aux premiers secours, formation HACCP, formations sur des thématiques tel que la communication positive, la gestion des émotions de l'enfant, ...

La collectivité a dans ses effectifs un agent dédié à la formation qui accompagne les professionnels dans leur parcours de formation.

Les professionnels de la petite enfance se forment également par eux-mêmes tout au long de l'année : lectures, échanges interstructures, recherches de nouveaux ateliers d'éveil, participation à un salon petite enfance, ...

Soucieux de la transmission des savoirs, Ils accueillent également des stagiaires en formation initiale ou en reconversion professionnelle : formation EJE, auxiliaire de puériculture, bac professionnel SAPAT, ...

Un livret d'accueil est prévu à leur intention.

En fonction des projets pédagogiques de l'équipe, la structure fait également appel ponctuellement à des intervenants extérieurs : psychomotricien, intervenant musical, ...

L'analyse de la pratique :

Le gestionnaire de la petite crèche organise des séances d'analyse de la pratique pour les membres de l'équipe professionnelle chargés de l'encadrement des enfants.

Six heures annuelles minimum sont prévues dont deux heures par quadrimestre.

Ces séances se déroulent en dehors de la présence des enfants. Elles sont animées par un professionnel qualifié dans le domaine de la psychologie, n'appartenant pas à l'équipe d'encadrement et n'ayant pas de lien hiérarchique avec ses membres.

L'analyse de la pratique a pour objectif de prendre du recul sur le quotidien, de réfléchir ensemble sur les situations qui ont pu poser difficulté, sur la prise en charge d'un groupe ou d'un enfant pour lequel les professionnels rencontrent des questionnements.

PROJET EDUCATIF

Ce projet a été conçu en collaboration avec la Directrice Education Enfance et Familles et l'équipe éducative de la petite crèche.

Le projet éducatif est un outil indispensable pour l'équipe pluridisciplinaire. Il fixe les objectifs de l'établissement, garantit son bon fonctionnement, donne du sens et de la cohérence à la pratique professionnelle en direction des enfants.

La petite crèche de Montaigu est un lieu de vie destiné aux enfants de deux mois et demi à trois ans : autant d'âges, de personnalités, de besoins, et de rythmes différents.

L'équipe, constituée de professionnels de la petite enfance, travaille ensemble pour prendre en compte toutes ces différences qui sont autant de richesses. Elle accompagne chaque enfant au sein du groupe en tenant compte de sa singularité.

Notre objectif est d'offrir un lieu accueillant et chaleureux pour les enfants et leurs familles, propice aux rencontres, aux découvertes et aux explorations.

Nos engagements pédagogiques :

La sécurité affective au cœur de nos priorités

Une communication positive et bienveillante

L'accueil des émotions de l'enfant

Le respect de l'individualité et de la différence

Notre pédagogie au quotidien :

Le respect du rythme de l'enfant

Le jeu : un besoin essentiel au centre de toutes les attentions

Les premiers pas vers l'autonomie : « aide-moi à faire seul » (M. Montessori)

La découverte de la vie en collectivité : les règles et les limites

Une pédagogie tournée vers la Nature : rendez-vous au jardin !

Une ouverture vers l'extérieur :

La place des familles

Le positionnement de l'équipe

Nos partenaires/les intervenants

NOS ENGAGEMENTS PEDAGOGIQUES

La sécurité affective au cœur de nos priorités

Une communication positive et bienveillante

L'accueil des émotions de l'enfant

Le respect de l'individualité et de la différence

1. La sécurité affective au cœur de nos priorités

La sécurité affective est un sentiment interne qu'éprouve l'enfant lorsque ses parents et son entourage proche répondent de manière appropriée et satisfaisante à ses besoins.

Ce sentiment va se construire au fil des expériences du quotidien et va lui permettre d'explorer son environnement en toute confiance. L'enfant pourra alors accepter petit à petit l'éloignement, puis l'absence de ses parents.

Ce besoin de sécurité et de confiance est valable également pour les parents.

Pour favoriser cette sécurité affective, voilà ce que l'équipe propose :

1.1 . La période d'adaptation : un moment d'échanges, pour faire connaissance

➤ **Le premier accueil :**

C'est un moment privilégié : il s'agit du premier contact entre la famille et la petite crèche. Une rencontre a lieu avec la directrice ou la directrice adjointe pour une découverte de la structure :

- Présentation de son fonctionnement, de ses écrits institutionnels : le règlement de fonctionnement, le projet d'Etablissement.
- Présentation de l'équipe, visite des locaux.
- Constitution du dossier d'inscription : présentation des documents à fournir et échanges d'informations : dossier médical, autorisations à signer, informations à signaler : maladies, régimes, ...

➤ **L'accueil de l'enfant pendant son adaptation :**

L'adaptation est un accueil progressif de l'enfant et de sa famille au sein de la crèche.

C'est un moment pour faire connaissance. C'est le temps des premières transmissions, où le parent parle de son enfant et de ses éventuelles interrogations.

L'adaptation se fait en douceur, de façon individuelle, en fonction des besoins de l'enfant et de ses parents.

Elle se déroule généralement sur deux semaines.

Un seul et même professionnel accueille l'enfant et son parent durant l'adaptation afin d'assurer une continuité. Puis, progressivement, il leur présente les autres membres de l'équipe et aide l'enfant à s'intégrer dans son groupe de référence (les petits ou les moyens-grands).

Les temps d'accueil sont d'une heure maximum pour commencer puis des temps plus longs seront proposés en fonction des réactions de l'enfant. Un temps avec un repas, une sieste, seront introduits progressivement pour les enfants inscrits en accueil régulier pour leur permettre de prendre de plus en plus de repères dans la crèche.

Nous utilisons différents supports et outils de communication pour échanger en équipe sur le quotidien des enfants et ainsi être au plus près de leurs besoins (feuille d'informations lors de l'adaptation, feuille de transmissions des informations quotidiennes, cahier d'équipe, réunions...).

1.2. L'accueil de l'enfant au quotidien

Il est important pour l'équipe de réserver un accueil individualisé à chaque enfant, lors de son arrivée, en le nommant et en s'adressant à lui.

Un échange de transmissions entre les parents et l'accueillant a lieu à chaque arrivée et départ. C'est l'occasion de parler du rythme de l'enfant, de repérer ses besoins (de sommeil, d'alimentation, ...), de parler de lui.

➤ Les repères à la crèche :

Afin de pouvoir jouer sereinement, l'enfant a besoin de repères stables qui vont l'aider à se sentir en sécurité physique et psychique.

Ce sont des repères de personnes, de lieux, de temps, des objets personnalisés qui permettent à l'enfant et sa famille de se sentir accueillis (*casiers, photos aux porte-manteaux*).

- Des repères de personnes : l'équipe a organisé l'accueil en deux groupes d'âge : les plus jeunes et les moyens-grands. Ainsi chaque enfant est accueilli par les professionnels de son groupe.

- Des repères de lieux : les locaux sont accueillants et adaptés. L'aménagement de l'espace est réfléchi par l'équipe afin de susciter la curiosité et l'éveil des enfants.

- Des repères dans le temps : bien que toutes différentes, les journées à la crèche sont ponctuées de temps forts bien repérés par les enfants : le temps du repas, la sieste, ...

➤ Une posture rassurante :

La sécurité affective de l'enfant va être favorisée par la disponibilité des adultes, leurs regards bienveillants, leurs mots encourageants.

Plus les enfants sont jeunes, plus ils ont besoin de voir et d'être vus. A la crèche, les professionnels sont assis dès que possible à hauteur des enfants et de façon à pouvoir porter

leur regard sur toute la salle (position du phare). Cette posture physique est rassurante pour les enfants.

Le tout-petit est très sensible aux allers et venues des adultes autour de lui. Cela peut être source d'insécurité pour lui. C'est pourquoi les professionnels demandent parfois aux parents qui arrivent, d'avancer jusqu'à eux afin de pouvoir rester à proximité des enfants.

➤ Les objets transitionnels : doudou, tétine, ... :

Les doudous et tétines ont leur place à la crèche et permettent à l'enfant de se rassurer et de s'apaiser en cas de besoin.

Le doudou représente l'univers familial de l'enfant, il fait la transition entre la crèche et la maison. C'est pourquoi il nous paraît important de respecter cet objet et de le laisser à disposition. Lorsque l'enfant n'en a plus besoin, nous l'invitons à le ranger dans les pochettes prévues à cet effet.

Il en va de même avec la tétine qui est déposée dans une boîte de rangement.

Les professionnels invitent régulièrement l'enfant à ranger la tétine en lui expliquant que cela lui permettra de communiquer plus facilement.

Il n'est pas nécessaire de « trouver » un doudou ou de fournir une tétine à un enfant qui n'en a pas besoin habituellement. Ces objets ne sont bien sûr pas obligatoires.

2. Une communication positive et bienveillante

Les recherches en neurosciences apportent des connaissances essentielles sur le développement du cerveau de l'enfant et sa maturation émotionnelle et affective.

L'importance de parler au bébé est aujourd'hui incontestable. L'équipe a suivi une formation en communication positive. Il s'agit d'une approche bienveillante qui permet de s'exprimer de façon valorisante, sous forme d'encouragements et de propositions constructives.

A la crèche, les professionnels s'adressent directement à l'enfant dès son arrivée avec sa famille. Lors des actes de la vie quotidienne (change, repas, ...), ils mettent des mots sur ce qu'ils font : « *je vais changer ta couche, te moucher, ...* ».

Les règles de vie sont énoncées de manière à exprimer ce qu'il est possible de faire plutôt que de nommer les interdits. L'équipe privilégie les consignes dites positives : exemples :

- « *on marche doucement* », plutôt que : « *on ne court pas* »,

- « *parle doucement* » plutôt que « *ne crie pas* ».

Ainsi, l'enfant retient le mot « *marche* », le mot « *doucement* » plutôt que « *court* » et « *crie* ».

Communiquer positivement, c'est aussi dissocier l'enfant de son comportement : « *ton geste est maladroit* » plutôt que « *tu es maladroit* ». L'enfant est distingué des actes qu'il accomplit. Ce n'est pas parce qu'il fait une « bêtise » qu'il est mauvais ou méchant.

La communication positive se traduit également par une attitude enthousiaste et respectueuse de la part des professionnels, un ton de voix rassurant et encourageant.

La posture bienveillante des adultes est essentielle pour créer une ambiance de vie sereine.

Enfin, communiquer de manière positive, c'est être à l'écoute de l'autre et de soi-même. C'est prendre en compte les émotions de l'enfant, faire preuve d'empathie : *« je vois que tu es triste »*.

3. L'accueil des émotions de l'enfant

L'enfant est un être en construction, son cerveau est immature d'un point de vue émotionnel. Il est biologiquement impossible pour lui de gérer ses émotions.

Les jeunes enfants vivent des sentiments intenses telles que la colère, la frustration, ... Ils sont très vite submergés par leurs ressentis.

L'enfant a besoin d'adultes attentifs et bienveillants pour mettre des mots sur ce qu'il ressent et pour lui apprendre à exprimer ses émotions de manière socialement acceptable :

« tu as le droit d'être fâché mais tu ne peux pas faire mal aux autres ».

Les émotions sont ici prises en compte telles quelles, car elles permettent à l'enfant de s'exprimer. Le comportement, lui, n'est pas accepté. Une parole empathique n'exclut pas la fermeté lorsque cela est nécessaire.

L'équipe propose également à l'enfant des outils pour canaliser son émotion.

« De quoi as-tu besoin pour te calmer ? » (ton doudou, les genoux de l'adulte,... ?).

Par son attitude et ses mots positifs, l'adulte apaise l'enfant. Celui-ci se sent entendu dans son ressenti.

4. Le respect de l'individualité et de la différence

Le respect de l'individualité des enfants accueillis est une des valeurs fortes partagées par les professionnels de la crèche.

Chaque enfant est différent. Il peut avoir une culture, une langue différente, une personnalité bien à lui ... Il peut être en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique (dans ce cas, un Projet d'Accueil Individualisé est mis en place avec le référent santé afin de personnaliser l'accueil).

Toutes ces particularités sont à prendre en compte. En côtoyant des enfants et des adultes différents de lui dès le plus jeune âge, l'enfant ne fera pas de distinction entre les personnes et acceptera chacun sans marquer d'appréhension.

L'équipe est attentive aux stéréotypes de genre telles que les propositions de jouets, les couleurs, les activités : danse, jeux de ballon, ... afin de veiller à l'égalité entre les filles et les garçons. Elle favorise la mixité auprès des enfants et des professionnels : les stagiaires et membres de l'équipe masculins effectuent les mêmes tâches que leurs collègues féminines : pliage du linge, ménage,

NOTRE PEDAGOGIE AU QUOTIDIEN

Le respect du rythme de l'enfant

Le jeu : un besoin essentiel au centre de toutes les attentions

L'autonomie : « aide-moi à faire seul » (M. Montessori)

La découverte de la vie en collectivité : les règles et les limites

Une pédagogie tournée vers la Nature : rendez-vous au jardin !

1. Le respect du rythme de l'enfant

L'enfant de moins de 3 ans a des besoins qui lui sont propres.

Grâce aux transmissions précises de la famille sur les rythmes de l'enfant et ce que ce dernier exprime, l'équipe professionnelle pourra respecter et répondre au mieux aux besoins de chaque enfant (dans la mesure des contraintes de la vie en collectivité).

➤ Les repas :

Le temps du repas est un moment essentiel de la journée. Bien plus qu'un besoin vital, il est un temps de plaisir, d'échanges et de convivialité.

Il est également un temps de découverte sensorielle et de formation du goût.

Les repas servis aux enfants sont préparés par les cuisiniers du restaurant scolaire et concertés avec l'équipe de direction de la crèche.

Ils sont équilibrés sur la journée et adaptés en quantité à l'âge de l'enfant. Le goûter est également fourni par la structure.

L'alimentation du tout-petit est exclusivement composée de lait lors des premiers mois.

Les biberons sont pris selon le rythme individuel de chaque enfant, dans la mesure des contraintes de la vie en collectivité. Ils sont proposés dans les bras d'un adulte référent du groupe des bébés.

Les biberons sont préparés à la crèche, selon des règles d'hygiène rigoureuses. Ils sont nettoyés en 2 étapes : un premier lavage à l'eau et au goupillon puis ils sont passés au lave-vaisselle à 60°.

Les mamans qui allaitent ont la possibilité de fournir leur lait. Celui-ci doit être transporté dans une glacière avec un accumulateur de froid, le plus rapidement possible entre le domicile et la crèche. Il peut être soit congelé (décongélation sur place), soit fraîchement exprimé. Le lait est stocké à la crèche dans un réfrigérateur inférieur à 4°, uniquement pour la journée (pas de conservation pour le lendemain).

Le lait sera ensuite réchauffé sur place à l'aide d'un chauffe-biberon. Tout biberon entamé ou non pris dans l'heure ne pourra être conservé pour une prochaine fois.

Puis vient le temps de la diversification alimentaire.

Afin d'assurer une continuité maison/crèche, toute nouveauté pour l'enfant est introduite par les parents : passage du biberon à la cuillère, introduction de nouveaux aliments et de nouveaux goûts (légumes, viande, poisson, ...).

Pour les plus jeunes, des purées élaborées par les cuisiniers (ou de façon exceptionnelle en petits pots) sont proposées (légumes, légumes-viandes, légumes-poissons...).

Puis, dès que l'enfant est prêt, le menu du jour peut être mouliné.

L'enfant de 5 à 12 mois environ prend son repas sur les genoux d'un adulte référent du groupe des bébés ou assis dans un transat.

Par la suite, en fonction des capacités de chaque enfant, le repas est pris à table.

La position à table est proposée dès que l'enfant est prêt physiologiquement (muscles du dos toniques et pieds qui touchent le sol) et affectivement (prêt à s'ouvrir aux autres) car elle favorise l'autonomie et lui permet de partager le temps de repas avec d'autres enfants et non plus en binôme avec l'adulte.

Le repas devient alors un temps d'échanges et de découverte.

L'adulte est là pour l'accompagner et surtout l'encourager à avoir confiance en ce qu'il fait.

Pendant cette période, l'enfant en « met partout » ! Peu importe ! Il apprend et quel plaisir de manger seul sous le regard bienveillant d'un professionnel, de gérer la rapidité des bouchées, de choisir le contenu de la cuillère !

Le verre d'eau est à disposition de l'enfant, il peut boire à tout moment du repas.

Pour les plus grands, deux services sont organisés : le premier se déroule vers 11H30 pour les enfants ayant déjeuné tôt le matin ou présentant des signes de fatigue et le deuxième vers 11H45 pour ceux qui peuvent patienter.

Après s'être lavé les mains, l'enfant partage son repas avec 5 autres enfants et un adulte référent du groupe des « grands ». L'enfant mange seul et l'adulte l'aide à finir en cas de fatigue en fin de repas si celui-ci le demande.

Les choix et les goûts de l'enfant sont respectés. Certains enfants sont de gros mangeurs, d'autres ont un petit appétit. L'enfant peut avoir plus ou moins faim d'un jour à l'autre. Pour cela, nous encourageons l'enfant à goûter mais nous ne le forcerons pas à manger.

De plus, l'enfant comprend très vite l'enjeu que l'alimentation représente pour les adultes et peut se servir de la nourriture comme moyen d'opposition. Le repas ne doit pas être un temps de conflit.

A la fin du repas, l'enfant peut desservir son assiette et ranger sa serviette dans des bacs prévus à cet effet. Là aussi, l'enfant est valorisé par la possibilité de faire seul.

Il apprend également à prendre soin de lui en se lavant la bouche et les mains à l'aide d'un gant de toilette mouillé.

La vaisselle utilisée par les enfants est sans bisphénol A.

Apprendre à bien manger est un acte éducatif permettant d'instaurer des principes alimentaires simples dans le respect des besoins et des goûts de chaque enfant. Pour cela, nous souhaitons privilégier les moments d'échanges avec les parents afin de les guider dans les différentes étapes de l'alimentation, et répondre aux éventuelles questions.

Le référent santé et accueil inclusif accompagne l'équipe éducative et les professionnels du restaurant scolaire dans l'élaboration de repas équilibrés.

Une vigilance toute particulière est également portée pour lutter contre l'obésité précoce par des principes simples tels que ne pas proposer de boissons ni de laitages sucrés, éviter les sauces grasses et préférer un peu de beurre cru ou un léger apport en huile, ...

Le « fait maison » est valorisé, les cuisiniers travaillent des produits bruts et la part des aliments biologiques est grandissante.

➤ **Le sommeil :**

Le sommeil est un besoin vital, particulièrement chez le jeune enfant. Il est indispensable à son développement.

A la crèche, la sieste est un moment privilégié et individualisé.

Les professionnels échangent avec la famille sur les habitudes et le rythme de l'enfant pour créer une continuité avec la maison.

L'enfant doit se sentir en sécurité pour s'endormir : le moment de la sieste lui rappelle parfois l'absence de ses parents et/ou peut faire resurgir des angoisses plus ou moins fortes. Lors des premiers repos à la crèche, il est conseillé aux parents de fournir la turbulette de la maison.

Des rituels sont mis en place pour permettre à l'enfant de passer d'une phase souvent active de jeu à un temps de sommeil : déshabillage, change ou passage aux toilettes, aller chercher sa tétine, son doudou pour les plus grands... L'adulte explique à l'enfant ce qu'il fera après la sieste : « tu iras goûter, nous jouerons dehors... ». Il est important de lui permettre d'anticiper ce qui va se passer.

Un lit est attribué à chaque enfant accueilli dans le cadre d'un accueil régulier.

Pour l'accueil occasionnel, une chambre sera choisie pour ses temps de siestes et dans la mesure du possible un même lit.

Les professionnels prennent le temps de rester auprès des enfants qui ont des difficultés à s'endormir, dans la mesure du possible.

Lorsqu'un enfant n'arrive pas à dormir dans un lit, un temps de repos peut lui être proposé dans un transat ou dans une poussette.

Une surveillance régulière des chambres est effectuée par l'équipe et consignée. Les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur sont respectées (température dans les chambres, lumière tamisée pour la visibilité, lits adaptés à l'âge, enfants couchés systématiquement sur le dos...).

Comme tous les autres moments de la journée à la crèche, le sommeil est proposé, encouragé mais jamais imposé car il doit être un temps de plaisir et de bien-être. D'autre part, les professionnels étant à l'écoute du rythme de l'enfant, nous ne réveillons pas un enfant qui dort.

➤ Le change et la propreté :

Le temps de change est un moment individuel pendant lequel l'intimité de l'enfant est préservée. L'adulte explique à l'enfant le déroulement du change et l'invite à participer en fonction de ses possibilités (lever les jambes, déplier la couche, ...).

Les couches sont fournies par la structure. Le change est effectué avec un gant de toilette à usage unique et à l'eau du robinet.

L'acquisition de la propreté est progressive et très variable d'un enfant à l'autre.

Être propre, c'est :

- savoir maîtriser ses sphincters (maturité neuro-musculaire),
- comprendre ce qui se passe dans son corps (maturité intellectuelle),
- avoir envie de faire sur le pot ou les toilettes (maturité affective).

Un enfant est propre lorsqu'il est capable de gérer seul ce qui se passe au niveau de son corps sans l'aide de l'adulte.

L'attente des familles par rapport à la propreté est parfois très forte et cela pour des raisons diverses : entrée à l'école, histoire personnelle, différences culturelles, discours des proches, ...

Cependant, seul l'enfant peut décider du moment où il sera propre et une pression trop forte de l'entourage peut provoquer un blocage par peur d'échouer ou pour s'opposer à cette demande.

La propreté définitive peut s'acquérir en plusieurs étapes et ce n'est pas parce que l'enfant commence tôt à aller sur le pot ou à enlever les couches qu'il sera plus rapidement propre. Il est très important de respecter le rythme de l'enfant et de tenir compte de son désir de grandir ou pas et de devenir propre.

La propreté à la crèche : le retrait des couches doit commencer tranquillement à la maison en accord avec l'enfant avant d'être proposé à la crèche.

Puis, lorsque l'enfant commence à être propre à la maison et demande seul à aller aux toilettes, il sera alors possible d'envisager de venir sans couche.

L'échange entre les professionnels et les parents est très important afin d'accompagner au mieux l'enfant.

L'équipe ne sera pas dans une proposition systématique mais il y a des moments forts dans la journée où les enfants seront invités à passer aux toilettes : avant d'aller dehors, avant le repas... En aucun cas un enfant sera obligé d'aller sur le pot ou les toilettes.

Si l'enfant ne demande pas et que les accidents sont trop fréquents, les professionnels lui proposeront de mettre une couche.

Les accidents sont bien sûr possibles au début de cette acquisition : le rôle de l'équipe est alors de rassurer l'enfant et d'éviter de le culpabiliser. Il est important de dédramatiser les petits échecs afin que cela ne devienne pas angoissant pour lui.

Conseils : Il est préférable d'habiller l'enfant avec des vêtements pratiques à enlever et d'éviter les bodys et les salopettes, l'envie peut être pressante !

Il est également important de fournir plusieurs rechanges complets lors de cette période ainsi qu'un sac plastique pour le linge mouillé.

Il n'y a pas d'âge pour l'acquisition de la propreté, il est important d'accompagner l'enfant et surtout de l'écouter car lui seul peut décider d'être propre.

2. Le jeu : un besoin essentiel au centre de toutes les attentions

➤ L'intérêt du jeu libre :

Le jeu est un besoin vital chez l'enfant. Il l'aide à se construire physiquement, intellectuellement et socialement.

La crèche offre à l'enfant un cadre coloré et attrayant qui sollicite l'ensemble de ses sens. Les jeux sont mis à disposition afin de lui laisser le choix de ses activités. Des coins à thèmes sont organisés par l'équipe pour lui permettre de construire son jeu, développer son imagination, exprimer son potentiel créatif.

Certains jouets sont disponibles en permanence car ils sont incontournables : dinette, animaux, véhicules, ... D'autres sont renouvelés régulièrement pour répondre à la curiosité et l'envie de découverte des enfants.

Le jeu libre tient une part importante dans le fonctionnement de la structure. L'enfant de moins de 3 ans a besoin de faire ses expériences par lui-même, de manipuler, explorer, répéter afin d'intégrer les choses. Il a aussi la possibilité de ne rien faire, de rêver.

Les professionnels ont leur rôle au sein de ce jeu libre : leur présence, leurs regards bienveillants viennent rassurer et encourager l'enfant qui s'exprime.

Favoriser le jeu libre chez le jeune enfant est aussi un moyen de prévention face à l'exposition aux écrans. En effet, savoir jouer par lui-même permet à l'enfant de ne pas être dans l'attente vis-à-vis de l'Autre et de ne pas développer l'envie ni le besoin de regarder un écran à la maison ou à l'extérieur.

➤ Les temps de regroupements :

Proposés à différents moments de la journée, ces temps de regroupement permettent à l'enfant de s'inscrire dans le groupe, d'y trouver sa place et de prendre conscience des enfants et des adultes présents. Selon les besoins et envies des enfants, l'équipe propose de se rassembler autour d'histoires, d'un spectacle de marionnettes, d'un loto sonore ou encore d'un temps de chansons ou de relaxation. Cela aide l'enfant à se poser, à partager un moment avec l'adulte et le groupe, et à se recentrer sur lui-même.

➤ Les ateliers d'éveil :

Les ateliers d'éveil représentent un moment de plaisir, de découverte, d'expérimentation et de créativité pour les enfants. Ils favorisent l'autonomie, le développement des sens et de la motricité, la découverte de leurs capacités et de leur corps. Les enfants y apprennent à respecter les autres et la place de chacun, ainsi que les règles de vie en collectivité.

L'équipe propose chaque jour, et selon les envies des enfants, des activités variées. Elles sont adaptées à leur âge, leurs compétences et leurs besoins :

- jeux de manipulation et de transvasement (eau, pâtes, semoule, farine, cuisine...),
- jeux d'encastrement (perles, puzzles, abaques, collage, découpage...),
- activités d'expression artistique, culturelle (peinture, dessins, jeux musicaux,...),
- jeux moteurs (danse, parcours moteurs, jeux extérieurs,...).

Aucun atelier n'est imposé, les professionnels respectent le choix de l'enfant d'y participer ou non. Pas de programme à respecter ni d'objectifs en matière d'apprentissage, juste le plaisir de participer et d'être ensemble !

3.L'autonomie : « aide-moi à faire seul » (M. Montessori)

➤ L'enfant est un sujet à part entière :

L'équipe propose à l'enfant d'être acteur dans la mesure de ses capacités : autonomie motrice (agir par soi-même), intellectuelle (comprendre par soi-même), affective (ne pas dépendre exclusivement de l'Autre, ...).

Quel bonheur pour l'enfant de pouvoir manger seul, se laver les mains ou aller chercher soi-même ses affaires dans son sac. Tous ces petits gestes respectés montrent à l'enfant qu'il est reconnu comme une personne. Il n'est pas un objet passif que l'on nourrit, habille, change, ... Son autonomie respectée lui donne alors envie de grandir et de s'ouvrir au monde qui l'entoure.

L'adulte est là pour porter l'enfant par son regard, l'encourager dans ses essais et le guider. Il fait également les gestes avec l'enfant lorsqu'il perçoit une fatigue ou un découragement.

➤ Favoriser la motricité libre :

La motricité libre ne s'apprend pas, elle s'acquiert spontanément, par étapes.

Cette pédagogie, inspirée par E. Pickler, consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance. Il acquiert peu à peu des positions seul : dos/ventre, se mettre à genoux, s'asseoir, ...

A la crèche, le tout-petit est toujours installé sur le dos au sol sur un tapis. L'équipe est attentive à ne pas proposer une position non acquise par l'enfant de lui-même : ex : la position assise n'est pas proposée aux bébés qui ne savent le faire seul ...

4.La découverte de la vie en collectivité : les règles et les limites

Les règles permettent à l'enfant d'acquérir les premiers codes du « vivre ensemble ».

Elles ont pour but de lui apprendre ce qu'il est possible de faire et ce qui ne l'est pas. Elles lui donnent un cadre structurant et sécurisant, lui apprennent à vivre avec les autres, à les respecter.

Grâce à elles, l'enfant va progressivement comprendre qu'il n'est pas tout-puissant. Cela peut engendrer de la tristesse ou de la colère. L'intégration des règles aide l'enfant à grandir. Il y expérimente la satisfaction non immédiate de toutes ses envies : apprendre à attendre, le « chacun son tour », ...

A la crèche, les enfants vont apprendre les règles de la vie en collectivité (partager, prêter, attendre...) et vont être confrontés à certaines limites et frustrations.

Le respect de ces règles s'acquiert avec du temps, de la répétition, de la patience et de la cohésion d'équipe. Elles sont communes à tous les enfants et réfléchies par l'équipe. Elles sont essentielles pour s'intégrer à toute vie sociale, que ce soit à la crèche ou ailleurs.

Lorsqu'un enfant n'arrive pas à respecter les limites, qu'il réagit dans la provocation ou montre des signes d'agressivité, les professionnels rappellent la règle et demandent à l'enfant de stopper son comportement. Si nécessaire, l'enfant est momentanément isolé du groupe et il lui est demandé de s'asseoir à côté d'un adulte le temps de se recentrer. L'enfant en colère se sent souvent perdu. Le fait de vivre cette frustration à côté d'un adulte l'aide à la vivre de façon moins angoissante et il retrouve beaucoup plus rapidement son calme.

Il n'y a pas de sanctions ni de punitions à la crèche.

5. L'accès à la culture

Dans un monde où le Tout-Numérique devient de plus en plus important, la mairie de Montaigu-Vendée souhaite promouvoir l'accès à la Culture dès le plus jeune âge.

Pour cela, différentes actions sont mises en place :

- Temps d'éveil musical : l'équipe éducative de la crèche va être formée par des musiciens professionnels pour proposer des temps de musique varié aux enfants.
- Des temps de lectures sont proposés quotidiennement aux enfants.
- Des temps de bébés lecteurs sont programmés avec les documentalistes de la médiathèque.
- Des sorties culturelles vont être réfléchies et proposées : spectacle au théâtre de Thalie, sorties au cinéma, ...

6. Une pédagogie tournée vers la Nature : rendez-vous au jardin !

Après un projet mené autour de la motricité, l'équipe reste convaincue que le besoin de bouger est essentiel chez le jeune enfant. Les professionnels souhaitent le poursuivre en se tournant vers la Nature.

- Des promenades extérieures sont organisées de manière plus fréquente : constat : les enfants sont plus calmes, dorment mieux, plus longtemps.
- Les enfants sont également captivés par les activités de transvasement et de manipulation : sable, jeux avec des marrons, ...
- La crèche dispose d'une terrasse en sol souple et d'un jardinet dont les enfants profitent plus souvent.
- Certains enfants vivent en appartement et n'ont pas l'habitude de jouer dans le sable, la terre, l'herbe.

➤ Le projet :

Un travail d'équipe se met en place pour développer le projet Nature :

- Des réunions le soir pour développer le projet : création d'une carte mentale pour répondre aux questions : pourquoi ? Pour qui ? Où, Quand ? Comment ?
- Des formations antérieures effectuées sur le bien-être et la psychologie positive sont également les moteurs du développement de ce projet : l'équipe recherche l'harmonie du groupe, le bien-être des enfants plus que le faire-faire, la production.
- Les parents sont associés au projet : fournir une tenue « Mimi Cracra » (en privilégiant le recyclage : vêtements du grand frère ou du cousin) qui permet à leur enfant d'être à l'aise pour jouer dans le jardin et libérer l'équipe de la crainte de salir ou abimer les vêtements. C'est aussi une façon de montrer aux parents que jouer dans la terre, l'herbe, les feuilles, ... est important pour leur enfant.
- Communication : un petit journal est distribué pour expliquer le projet et illustré par une carte mentale et des photos.
- L'équipe souhaite développer les sorties extérieures et aimerait aller se promener dans un parc avoisinant mais un peu loin à pied pour les enfants.
La demande est faite aux élus pour investir dans une poussette 4 places. Le projet est accepté : les promenades peuvent se développer en élargissant notre « territoire » !
- L'équipe propose de plus en plus de temps de jeux en extérieur aux enfants. C'est même une recommandation ministérielle !
- Le jardin est retravaillé. En collaboration avec les agents des espaces verts, il est optimisé : 2 carrés potager en bois sont installés « pour les vraies plantations », le bac à sable est réapprovisionné, l'espace pour les plantations alors existant est dédié au « jardinage » des enfants : chacun peut creuser, gratter, arracher librement sans crainte d'abimer d'éventuelles cultures.
- Un composteur est installé pour y entreposer les mauvaises herbes et les épluchures de fruits du goûter.
- Valorétrie : nous allons y trouver des jouets et des objets recyclés qui seront dédiés au jardin : dinette, petite vaisselle métallique (pour faire des tartes au sable !), animaux en plastique, petites voitures, ...

➤ Les bénéfices du projet :

- Les enfants demandent toujours plus à aller jouer dehors.
- Lorsqu'ils sont dans le jardin : il y a peu de conflits, les enfants sont calmes, chacun concentré à sa tâche.
- Leur temps de concentration est doublé voir triplé en extérieur : les enfants peuvent rester 20 mn à observer un ver de terre se tortillant pour creuser sa galerie.
- Moins de peurs et de phobies des insectes, des bruits extérieurs qui pouvaient empêcher certains de sortir.
- Les parents font des retours très positifs sur ce projet et proposent plus de temps en extérieur à leurs enfants.
- La preuve est faite (si elle était nécessaire) qu'il n'est pas nécessaire de multiplier les jouets pour permettre à l'enfant de s'épanouir : la Nature offre tout ce qu'il faut.
- L'équipe apprend à prendre le temps (slow pédagogie) : le temps d'habillage des tenues de jardin et d'enfilage de bottes est devenu un projet à lui seul : en se préparant, on discute, on

annonce ses « projets » : « moi je vais ramasser des cailloux, moi je vais faire un grand trou, ... » et devient un vrai temps de partage et de langage.

➤ **Plus qu'un projet, une façon de vivre à la crèche :**

L'équipe est convaincue des biens-faits du projet et souhaite en faire un art de vivre. La démonstration est faite que l'enfant a un besoin essentiel de contact avec la Nature. Il y fait ses expériences, il y développe tous ses sens : toucher (le mouillé, le gluant, ...), odorat, vue, ouïe (un oiseau qui chante, une tondeuse qui démarre), et goût si notre potager veut bien nous offrir une récolte !

Dans son fonctionnement, la crèche se met aussi au vert : utilisation de produits d'entretien Bio, utilisation du composteur, tri sélectif (fait par les enfants!).

La composition des menus se tourne dès que possible vers le Bio (Loi Egalim) : tous les laitages sont bio, l'eau du robinet est proposé pour tous (y compris les bébés), les gâteaux sont fait maison, les fruits et légumes sont principalement bio.

UNE OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR

La place des familles

Le positionnement de l'équipe

Nos partenariats, les intervenants extérieurs

1. La place des familles

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Une relation de qualité entre les parents et les professionnels est essentielle pour le bien-être de l'enfant.

Cette relation se construit par des échanges réguliers entre les familles et l'équipe éducative. C'est en percevant que ses parents se sentent écoutés et accueillis dans la structure que l'enfant pourra s'autoriser à jouer en toute confiance.

➤ **Les échanges quotidiens :**

Les échanges entre l'équipe et les parents se font notamment par le biais de transmissions d'informations concernant l'enfant à l'arrivée et au moment du départ. L'objectif est d'accompagner l'enfant au plus près de ses besoins tout au long de la journée

en respectant son rythme. C'est un moment d'informations pratiques mais aussi de « regards » et de réflexions sur l'enfant.

Ce temps de communication est indispensable pour favoriser la continuité entre la maison et la crèche. Il permet un suivi personnalisé, une prise de relais qui participe à un accompagnement bénéfique de l'enfant.

Les parents sont respectés dans leur culture familiale et leurs pratiques éducatives.

Ces temps sont aussi des moments d'écoute pour éventuellement rassurer, conseiller afin de soutenir le parent dans l'accompagnement de son enfant. Les professionnels, qui n'ont pas suivi les mêmes formations, n'ont pas réponse à tout et peuvent proposer aux parents de transmettre leurs interrogations en équipe afin de répondre de manière plus précise à telle ou telle question.

Des entretiens avec la directrice ou son adjointe sont également possible à la demande des familles ou sur proposition de l'équipe de direction.

Les familles sont également invitées par l'équipe à contacter les professionnels compétents lorsque les questions ne sont pas inhérentes à leur périmètre d'intervention.

➤ Les ateliers, les réunions, les fêtes :

La crèche est ouverte aux parents. Différents temps d'échanges sont organisés tout au long de l'année.

Des réunions sont proposées tous les ans : réunion de rentrée, réunion à thème, ...

Des ateliers-parents et des fêtes sont organisés ponctuellement.

Ces différents rendez-vous, qui jalonnent la vie de la crèche, sont des événements qui aident à construire des liens de confiance. Ils permettent de se rencontrer sur des moments plus posés, en dehors du quotidien, propices aux échanges.

La communication avec les familles s'effectue également par le biais d'un petit journal, de mails d'information et d'un tableau d'affichage situé dans le hall, accessible à tous.

2. Le positionnement de l'équipe

L'équipe joue un rôle de prévention auprès des enfants. Elle les observe au quotidien, que ce soit individuellement ou au sein de leur groupe d'âge. Les professionnels adaptent leurs propositions en fonction du comportement des enfants.

Ces observations sont essentielles pour s'assurer que chaque enfant va bien, que son développement est harmonieux. Lorsque les professionnels remarquent une difficulté ou un mal-être chez un enfant, ils en parlent à la directrice et/ou partagent ces observations à l'équipe.

La problématique est alors abordée avec la famille si besoin ou régulée en réunion d'équipe (s'il s'agit d'une observation liée au fonctionnement de la crèche).

Les réunions d'équipe prennent la forme de :

- réunions de groupes d'âge ayant lieu une fois entre chaque période de vacances scolaires,

- réunions d'équipe et/ou d'analyse de la pratique ayant lieu tous les mois, le soir, en dehors de la présence des enfants.

Ces réunions sont indispensables pour réfléchir ensemble sur les projets en cours et ceux à venir. Les professionnels peuvent ainsi revenir sur leurs pratiques professionnelles, réfléchir à des améliorations dans le fonctionnement du service. La directrice communique des informations pratiques, les actualités de la crèche et de la Direction Education et Services aux familles. C'est un temps d'expression pour tous.

3. Nos partenaires et les intervenants extérieurs

Une journée à la crèche est dense et riche d'expériences et de rencontres.

Des intervenants extérieurs diplômés ou en formation (psychomotricien ou stagiaire musicien par exemple) viennent ponctuellement compléter l'équipe en apportant leurs savoir-faire spécifiques.

Des sorties et des partenariats ponctuels permettent de varier les découvertes. C'est aussi une ouverture progressive sur l'extérieur et les futurs lieux d'accueil de l'enfant : école, accueil de loisirs, ...

En voici quelques exemples :

-La médiathèque : l'équipe emprunte tous les mois des livres et des CD afin de varier les lectures des enfants. Des sorties à la médiathèque sont également organisées pour un temps de lecture sur place et de choix de nouveaux livres.

-La salle multi-activités : l'équipe propose aux enfants d'aller jouer dans une salle municipale à proximité de la crèche, utilisée par les écoles et les associations sportives. Les enfants découvrent ainsi un nouveau lieu propice aux activités sportives.

-L'accueil de loisirs : une ou deux fois/an, les professionnels accompagnent les futurs écoliers dans les locaux de l'accueil de loisirs pour un temps de jeu et de découverte. Les enfants se familiarisent ainsi avec leur futur lieu de vie péri/extrascolaire.

-Le restaurant scolaire : l'équipe a constaté que lors de la rentrée scolaire, le temps de repas pouvait être source d'anxiété pour les jeunes écoliers (pleurs, refus de manger, ...). Les enfants de deux ans et demi et plus de la crèche vont donc manger périodiquement au restaurant scolaire municipal (qui est dans le même bâtiment que la crèche). C'est l'occasion pour eux de se familiariser à « l'ambiance » de la cantine et de manger avec les grands.

-Les matinées passerelle avec l'école : des matinées passerelles sont proposées aux futurs écoliers de Montaigu pour découvrir leur école et rencontrer leur enseignant de Petite Section.

L'équipe de direction travaille également en collaboration avec les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (Médecin et puéricultrices de PMI) ainsi qu'avec le référent santé et accueil inclusif de l'Etablissement. Ce dernier assure un rôle de formation et de promotion de la santé auprès de l'équipe : ex. : formation sur l'alimentation du jeune enfant, point sur le nouveau calendrier vaccinal.

EN CONCLUSION

La petite crèche de Montaigu est plus qu'un mode de garde. Elle offre à l'enfant la possibilité de jouer, de grandir et d'intégrer les règles sociales à son rythme. Elle lui donne l'occasion de mener de nouvelles expériences en toute sécurité.

Elle lui permet aussi de rencontrer d'autres enfants et adultes en dehors de son milieu familial. C'est un lieu d'ouverture sur le monde qui l'entoure, un lieu de découverte et d'échanges dans le respect de son rythme propre.

Le projet éducatif et pédagogique est un outil vivant qui évolue sans cesse. Il constitue une référence pour les professionnels et les familles.

PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le projet social décrit les caractéristiques de l'environnement de la structure et les actions mises en place pour répondre aux besoins des familles.

Les caractéristiques du territoire d'implantation de la petite crèche :

D'une superficie de 118 km², Montaigu-Vendée est une commune nouvelle de plus 20 000 habitants. Elle résulte de la fusion, au 1^{er} janvier 2019, des communes de Boufféré, La Guyonnière, Saint-Georges-de-Montaigu, Saint-Hilaire-de-Loulay et Montaigu.

Montaigu-Vendée bénéficie d'une situation géographique idéale : à 30 minutes de Nantes, de Cholet, de la Roche-sur-Yon, à 2h30 de Paris en train. Elle compte parmi les communes les plus dynamiques de Vendée. Elle est la 4^{ème} ville de Vendée en terme de population : 40% de ses habitants ont moins de 30 ans.

Son solde migratoire, le plus important du bocage vendéen, démontre une attractivité grandissante sur le territoire. L'habitat y est en forte croissance.

Montaigu-Vendée est la ville centre de la Communauté d'Agglomération « Terres de Montaigu ».

Les habitants de Terres de Montaigu bénéficient de nombreux équipements récents qu'ils soient culturels (théâtre, médiathèque, cinéma, conservatoire de musique...) ou sportifs : (piscine, complexes sportifs ; piste d'athlétisme, mur d'escalade...).

Le printemps du livre, le Mondial Minimes et le tournoi de basket Cadets Nations sont des événements de renommée nationale qui contribuent chaque année au dynamisme du territoire. La collectivité a obtenu dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 la labellisation « Terre de jeux 2024 ».

Au-delà des établissements scolaires du premier degré, les services à destination des enfants et de leurs familles sont nombreux. L'implantation de structures dédiées à l'enfance-jeunesse sur le territoire, qu'elles soient sous gestion associative, communale ou intercommunale, associées à un tissu associatif riche permettent de proposer une offre complémentaire, diversifiée et globale aux familles : présence d'un Relais Petite Enfance (RPE), d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), d'associations d'assistantes maternelles, d'accueils péri/extrascolaires, d'espaces jeunesse...

La crèche de Montaigu s'inscrit dans ce réseau partenarial. Des projets sont portés collectivement tels que des séances de découverte à l'accueil de loisirs de Montaigu, des temps passerelle avec les écoles de la ville ou le service de restauration scolaire.

Des accueils en direction des familles sont également présents sur le Territoire :

Terres de Montaigu a réuni dans un lieu dédié dénommé Mon Espace Services les permanences de la Caisse d'Allocations Familiales, de l'UDAF 85, de la CARSAT, des assistantes sociales, la Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MSDF) avec des permanences de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

L'équipe de la crèche sollicite les puéricultrices de la PMI au regard des accueils le nécessitant.

L'emplacement géographique central de la crèche :

La crèche est située dans un quartier en pleine restructuration : « les hauts de Montaigu ».

En effet, le territoire a besoin de logements du fait de son dynamisme économique et démographique. Le secteur des Hauts de Montaigu, du fait de sa localisation proche du centre-ville et des équipements (école, collège, lycée, salle de sport), est propice au développement de logements individuels et collectifs pouvant répondre à une grande diversité de profils : jeunes actifs, familles, ...

La collectivité a pour but d'aménager un quartier agréable à vivre à travers son architecture, l'aménagement de ses espaces publics et la présence de la nature. L'emplacement géographique central de la crèche dans ce quartier jeune favorise l'utilisation d'un réseau de mobilités douces : possibilité pour beaucoup de familles de venir à pied, à vélo.

Un hôpital de jour, un centre médico-psychologique pour enfants, et l'implantation d'un groupe scolaire à proximité immédiate de la crèche participent à la dynamique de services dédiés à l'enfant et favorisent les projets passerelles dans le cadre des futures scolarisations, d'actions autour de l'inclusion...

Le restaurant scolaire adjacent à la crèche permet de préparer les repas sur place aux enfants accueillis.

Les objectifs de la commune concernant l'accueil des jeunes enfants :

- Proposer une offre d'accueil diversifiée en direction des jeunes enfants sur tout le territoire de la communauté d'agglomération :

- 8 Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) soit 108 places dont 2 structures sous gestion communale et 1 crèche inter-entreprises disposant de 15 places pour les habitants de Saint-Georges-de-Montaigu.
- 9 Maisons d'assistants maternels (MAM).
- 1 Relais Petite Enfance.
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).
- 9 associations d'assistants maternels, 442 assistants maternels dont 159 sur Montaigu-Vendée.
- 3 prestataires pour de la garde d'enfants à domicile.

- Prendre en compte les évolutions repérées :

- Diminution du nombre d'assistantes maternelles : départs en retraite, baisse d'attractivité du métier : plein emploi sur le territoire.
- Intérêt des nouvelles familles pour l'accueil collectif régulier dans un territoire attractif.

- **Offrir aux jeunes enfants un accueil collectif de qualité :**

- Dans des locaux adaptés et sécurisants : espaces colorés, mobilier adapté aux jeunes enfants, ...
- Avec du personnel qualifié dans le domaine de la petite enfance.

Les enjeux de la crèche :

La crèche de Montaigu permet de **répondre aux besoins de familles** en termes :

- de mode de garde et lieu d'éveil pour les jeunes enfants.

24 places sont proposées pour un accueil : Occasionnel – Régulier - D'urgence.

- d'horaires : ouverture de 7H à 19H - 5 jours/semaine - 3 semaines de fermeture/an.

Dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des situations particulières d'être accueillies dans la structure :

Tous les enfants de moins de 6 ans non scolarisés peuvent être accueillis à la crèche.

- **Modalités pour faciliter l'accueil des enfants de familles en situation d'insertion sociale ou professionnelle :**

- 2 places en accueil régulier sont réservées pour les demandes de familles en situation d'insertion professionnelle domiciliées sur la commune de Montaigu-Vendée et adressées par la PMI, Pôle Emploi, ... après passage en commission d'admission de la crèche.

- Une proposition d'accueil en occasionnel est faite aux familles en situation d'insertion sociale, qu'elles travaillent ou non et aux bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE).

- **Modalités d'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique :**

Le référent " Santé et Accueil inclusif " veille à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est élaboré par le médecin traitant de l'enfant, en accord avec la famille, le référent santé et la directrice de la crèche afin de préciser les conditions d'accueil de l'enfant.

- **Modalités d'accueil d'urgence :**

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les critères suivants sont réunis :

- le besoin de la famille ne peut pas être anticipé suite à la survenance d'un événement imprévisible et imminent,
- les représentants légaux sont indisponibles pour assurer la garde de l'enfant.

Cet accueil est réservé aux habitants de la commune de Montaigu-Vendée et est limité à 2 semaines renouvelable 1 fois.

- **Modalités de soutien à la fonction parentale :**

Un critère de priorité est donné dans l'attribution des places en accueil régulier en direction des parents élevant seuls leurs enfants (familles monoparentales) et domiciliés sur la commune de Montaigu-Vendée.

La place des familles à la crèche :

Au-delà des échanges quotidiens ayant lieu entre les professionnels et les parents, différents temps forts sont organisés dans l'année afin de permettre aux familles de se rencontrer en dehors du quotidien :

- Réunion d'informations et d'échanges en début d'année sur un thème pédagogique.
- Le goûter de Noël : un temps convivial.
- La matinée enfants/parents pour permettre aux familles de redécouvrir les lieux, les jeux de leurs enfants, les ateliers d'éveil, ...

La communication avec les familles s'effectue également par le biais d'un petit journal édité avant chaque période de vacances scolaires et d'un tableau d'affichage situé dans le hall.

Des informations pratiques et les projets en cours y sont présentés ainsi que les prochaines rencontres prévues avec les parents.

Des parents de la structure sont invités à participer au Comité local Petite Enfance/Enfance qui se tient 1 à 2 fois par an.

ENGAGEMENT DE LA CRECHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE :

La communauté d'agglomération Terres de Montaigu dont la commune de Montaigu-Vendée fait partie, positionne la transition environnementale comme étant l'un des axes forts de la politique publique. De longue date, ce territoire multiplie ses actions en faveur de l'environnement. Cela s'est formalisé par le plan Terres d'enAIRgie. Ce plan est un projet partagé par tous les acteurs du territoire (habitants, entreprises, acteurs associatifs...), fondé sur 4 axes :

- Un territoire alliant économie et responsabilité environnementale
- Un territoire associant sobriété énergétique et développement adapté des énergies renouvelables
- Un territoire développant une mobilité durable
- Un territoire s'adaptant face au changement climatique et préservant ses ressources

La petite crèche de Montaigu est engagée dans une démarche de développement durable à plusieurs niveaux :

Favoriser le contact des jeunes enfants avec la Nature :

Ce projet est un axe prioritaire du projet éducatif de la petite crèche.

Certains enfants vivent en appartement, d'autres en centre-ville et non pas accès à un jardin privatif. Le rythme de vie de certaines familles et l'amplitude horaire de présence à la crèche de certains enfants ne favorisent pas la possibilité de passer du temps en extérieur en semaine avec leurs parents.

Des temps de jeux en extérieur sont proposés tous les jours aux enfants, quel que soit la météo.

Des vêtements issus du recyclage (manteaux de 2^{nde} vie, bottes, ...) et des salopettes en matériaux recyclés pour les plus jeunes (achetés chez un fournisseur spécialisé) permettent de sortir par tous les temps et aident les enfants les plus réticents à oser sortir, toucher les différentes textures présentes dans la Nature : le mouillé, le gluant, ...

Les professionnels observent que les temps passés en extérieur apaisent les enfants, favorisent les interactions entre eux et avec les adultes, développent leur langage.

La petite crèche dispose d'une petite cour en sol souple avec un préau et d'un jardinet en gazon naturel comprenant un bac à sable et un potager.

La grande cour du restaurant scolaire située dans la continuité de la crèche est également un espace de jeux apprécié par les enfants lorsque les scolaires n'y sont pas.

La petite crèche est équipée d'une poussette 4 places et de poussettes doubles afin de proposer des sorties extérieures aux enfants. Ainsi, des promenades vers les parcs publics dont l'éco-pâturage du Val d'Asson, mais aussi à destination de l'accueil de loisirs et ponctuellement vers les écoles, sont proposées.

Un mini-bus (mis à disposition par la communauté d'agglomération) est également équipé de sièges-auto pour permettre quelques sorties éducatives à destination de la médiathèque, de la micro-ferme avoisinante, ...

Sensibiliser les enfants aux gestes du quotidien en faveur du développement durable :

Le tri sélectif est en place à la petite crèche depuis son ouverture en 2010.

Le papier, le plastique, le verre sont triés ainsi que les déchets verts (épluchures des fruits du goûters) qui sont mis dans un composteur situé dans le jardin.

Les tissus usagés sont entreposés dans des containers en vue de leur revalorisation et les jouets ne servant plus sont donnés à la valorétrie.

L'équipe éducative utilise des matériaux issus du recyclage (carton, bouteilles en plastiques, ...) lors d'ateliers de bricolage et pour créer des objets de décoration (dans le respect des normes de sécurité).

Les professionnels font également quelques achats d'objets et jouets de seconde vie (en contrôlant les normes de sécurité) à la valorétrie.

Les enfants sont également sensibilisés à éviter le gaspillage de l'eau (lors du lavage des mains, pour ne pas tirer plusieurs fois la chasse d'eau), de l'électricité (éteindre les lumières inutiles) et l'utilisation des consommables à usage unique : un seul mouchoir ou papier essuie-mains à la fois,

Former l'équipe professionnelle aux pratiques éco-responsables :

- Acheter et utiliser des produits d'entretien certifiés pour la plupart par des éco labels.
- Veiller à la qualité de l'air : mesure de la qualité par un organisme agréé, aération régulière des locaux, achat de mobilier à faible émission de particules fines volatiles.
- Surveiller la consommation des fluides : eau-gaz-électricité.
- Orienter le choix des marques de couches vers celles à faible teneur en substances chimiques, suivi des études faites par des laboratoires indépendants.

- Privilégier les circuits courts pour les achats de consommables : papeterie...

Proposer une alimentation saine aux enfants :

- Offrir une restauration saine et responsable : en allant au-delà de l'application de la loi EGALIM en proposant 50% de produits de qualité dont 30% de bio.
- Privilégier l'achat de produits locaux et de saison.
- Sensibiliser les jeunes enfants au gaspillage : prendre une tartine de pain à la fois, resservir les enfants en fonction de la demande plutôt que de proposer la même quantité à tous.
- Favoriser les produits bruts, le « fait maison » : gâteaux, compotes, ...
- Repenser la pertinence du matériel afin de ne pas recourir à l'usage du plastique lors du service à table : pichet d'eau à la place des bouteilles en plastique, couvercles sur les plats au lieu de film alimentaire, ...

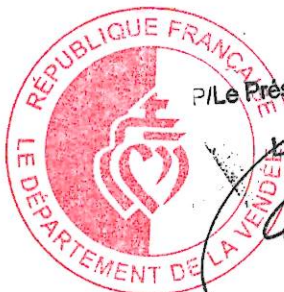
L'équipe professionnelle joue un rôle important d'éducation et de prévention en matière de développement durable auprès des enfants qu'elle accueille quotidiennement.

Le 11 mars 2024,

Signatures :

Monsieur le Président du Conseil Départemental
De la Vendée

Vu et approuvé
La Roche-sur-Yon, le 26 MARS 2024
P/Le Président du Conseil Départemental
et par délégation
La Directrice de l'Enfance
et de la Famille
Murielle BROCHOIRE



Monsieur le Maire
de Montaigu-Vendée

